

Réf: Dossier 199935

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « EMERGENCE TRANSIT AFRIQUE » en abrégé « S.E.T.A SARL »

Siège Abidjan, Treichville, Abidjan, treichville en face du grand marché. Avenue 2 Rue 12 CC Lot n°28 et 29. Titre foncier 78728. Ilot n°15 et 16, Lot 28 et 29, Ilot 15 et 16

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/02/2023 , et enregistrés au CEPICI le 14/03/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EMERGENCE TRANSIT AFRIQUE »

en abrégé « S.E.T.A SARL »

Objet : TRANSIT, COMMISSIONNAIRE EN DOUANE.

Toutes opérations de transit et activités se rapportant à l'objectif social. la prise de participation dans toutes entreprises similaires ou connexe

Capital 25,000,000 F CFA divisé en (2500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 2500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Treichville, Abidjan, treichville en face du grand marché. Avenue 2 Rue 12 CC Lot n°28 et 29. Titre foncier 78728. Ilot n°15 et 16, Lot 28 et 29, Ilot 15 et 16

Dirigeant(s) M EHIMAN ABOUKE MICHEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-01856 du 28/03/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans



Pour Avis

Le CEPICI